

L'INFLUENCE DES MEDIAS SUR L'OPINION PUBLIQUE RELATIVE A LA CRIMINALITE : UN PHENOMENE EXCEPTIONNEL ?

J.J.M. VAN DIJK *

I. Introduction

Avant de pouvoir étudier l'influence des mass media sur l'opinion publique relative à la criminalité, il faut d'abord préciser ce qu'il faut entendre par cette dernière notion. Il est clair qu'il s'agit ici d'une notion collective pour un complexe d'attitudes et d'opinions divergentes. Il faut en tout cas distinguer deux dimensions principales dans ces attitudes et opinions diverses. La première dimension a trait au comportement des citoyens eux-mêmes à l'égard de la criminalité. Il s'agit notamment de la perception du risque d'être soi-même victime d'un délit et de l'évaluation de ce risque. L'autre dimension a trait à l'opinion des citoyens à l'égard de la criminalité (dont le taux est croissant) en tant que problème social. La peur du crime et l'inquiétude devant le développement de la criminalité ne vont pas toujours de pair. L'on peut se sentir très inquiet par l'accroissement de la criminalité dans la collectivité sans se sentir menacé personnellement, et inversement. La même distinction entre l'intérêt personnel et l'intérêt politique d'un problème touche de très nombreux domaines (par exemple le problème du chômage).

Il ressort de diverses enquêtes que la peur du crime est rarement liée à des préoccupations d'ordre politique quant à la criminalité¹. Dans beaucoup de pays occidentaux la peur du crime est la plus forte chez les femmes et chez les personnes âgées². Pour de nombreuses personnes de ces groupes de la population, la peur du crime entraîne une limitation extrême de la liberté de mouvement, car les gens s'enferment chez eux le soir comme s'ils étaient "en résidence surveillée". Mais parmi ces groupes de la population la préoccupation d'ordre politique n'est pas très intense. La mesure dans laquelle on perçoit la criminalité (croissante) comme un thème d'action politique dépend beaucoup du degré d'éducation : la préoccupation politique quant au problème de la criminalité est la plus forte parmi les groupes de la population qui ont un faible niveau d'instruction³. Etroitement lié à cette préoccupation

* Centre de Recherches, Ministère de la Justice, La Haye.

est l'appel au maintien de l'ordre (*law and order*), c'est-à-dire une attitude répressive à l'égard de la criminalité.

Il n'est pas possible de déterminer objectivement si la préoccupation personnelle et/ou politique de certains citoyens à l'égard du problème des délits est une réaction rationnelle à l'égard de la criminalité dans leur pays, leur région ou leur ville. Un grand nombre d'éléments subjectifs et normatifs jouent un rôle dans une telle appréciation. Il est permis de relever que beaucoup de citoyens exagèrent l'importance de la criminalité violente et/ou sexuelle dans leur pays ⁴. L'on peut également conclure que, en moyenne, les groupes de la population qui se montrent les plus préoccupés par la criminalité (en général les femmes, les personnes âgées et les personnes ayant un faible niveau d'instruction) ne sont pas, d'après les résultats des enquêtes sur les victimes, les groupes de la population qui comptent le plus de victimes parmi leurs membres. En Europe de l'Ouest, le risque d'être victime d'un délit est le plus élevé pour les adolescents (en particulier les écoliers et les étudiants ⁵.

Il convient d'éclaircir davantage la distorsion entre la répartition du risque objectif de victimisation entre les différents groupes de la population et les perceptions et les opinions subjectives quant à la criminalité. En particulier, la peur du crime plus marquée chez les femmes adultes et les personnes âgées et la préoccupation politique plus forte chez les citoyens ayant un faible niveau d'instruction méritent une étude plus approfondie. Le paradoxe apparent selon lequel la peur est la plus forte chez ceux qui sont le moins en danger pique la curiosité scientifique.

Il est apparu à la suite de diverses enquêtes que la plupart des citoyens disposent des informations relatives à la criminalité grâce aux mass media. Cela signifie que les mass media sont dans tous les cas un facteur d'influence potentiel des attitudes du public à l'égard de la criminalité. C'est pourquoi dans un grand nombre d'enquêtes l'on a cherché à savoir s'il existe une relation statistique entre la fréquence avec laquelle on reçoit des informations sur la criminalité par l'intermédiaire des media, et l'ampleur de la peur du crime et/ou de la préoccupation politique quant à la croissance du nombre des délits.

Bien que les résultats de ces études ne soient pas tout à fait uniformes, divers chercheurs ont constaté une relation positive significative entre la fréquence des informations sur la criminalité et l'intensité de la peur du crime ou de la préoccupation politique quant à la criminalité ⁷. Aux Pays-Bas, l'on a constaté dans cinq enquêtes une corrélation positive entre la fréquence avec laquelle les gens lisent dans les journaux les articles relatifs aux délits et la peur du crime. On a constaté la relation la plus étroite entre la fréquence de la lecture et la

perception du risque personnel d'être victime d'un délit. Une relation statistique entre la fréquence de la lecture et certaines attitudes peut évidemment être fautive. Peut-être les personnes qui lisent le plus fréquemment les articles relatifs aux délits sont-elles aussi celles qui ont les opinions les plus extrêmes quant à la criminalité, du fait que ces deux caractéristiques vont de pair avec une troisième caractéristique sociale. Les études à ce sujet montrent toutefois que la relation statistique entre la fréquence de la lecture et les attitudes subsiste lorsque certains facteurs sociaux sont maintenus constants. Les liens statistiques constatés peuvent donc être considérés comme un signe du fait que la lecture d'articles de journal sur le crime entraîne des prises de position extrêmes à l'égard de la criminalité.

L'autre interprétation des liens statistiques constatés entre la fréquence de lecture ou de vision et les attitudes à l'égard de la criminalité est forcément que la présence d'une attitude extrême à l'égard de la criminalité a pour résultat que les personnes lisent plus souvent des articles sur la délinquance et autres sujets analogues. La plupart des experts dans le domaine de l'information des masses considèrent comme acceptable cette dernière interprétation. Selon la théorie dominante de Klapper et d'autres, les moyens d'information de masse seraient des "miroirs" (*mirrors*) de l'opinion publique plutôt que des "moules" (*moulders*), du fait que les destinataires (potentiels) des messages des moyens d'information s'ouvrent exclusivement aux informations et aux opinions qui sont conformes à leurs propres perceptions et à leurs propres opinions ⁸.

Enfin, l'on ne peut trouver dans la littérature sur l'influence de la communication de masse aucune confirmation de l'hypothèse selon laquelle les attitudes extrêmes à l'égard de la criminalité qu'ont certains secteurs de la population des sociétés occidentales seraient en grande partie la conséquence de la façon dont les moyens d'information de masse informent relativement à la criminalité. Cette hypothèse est contraire aux conceptions admises par les experts en matière de moyens d'information, conceptions qui sont fondées sur un nombre respectable d'études empiriques et, surtout, qui concordent bien avec les théories socio-psychologiques modernes relatives aux influences et à la formation des attitudes et des opinions.

Dans une série d'articles publiée récemment, l'expert allemand des moyens d'information Noelle-Neumann ⁹, a tenté de montrer la relativité de la thèse "miroir" et non pas "moule" (*mirror, not moulder*). Il fait remarquer à ce sujet que cette thèse date de la période où le gros de l'offre de messages par les médias provenait des quotidiens. A partir de 1970, l'offre de messages des médias a été dominée par les réseaux nationaux de télévision et les journaux populaires nationaux. A son

avis, cette évolution a peut-être mené à un accroissement de l'influence formatrice d'opinion des mass media. Selon Noelle-Neumann les mass media d'aujourd'hui peuvent exercer une influence importante sur l'opinion publique, lorsqu'ils exposent ensemble et très régulièrement une certaine opinion. L'accumulation de *messages* concordants de la télévision et des grands journaux rend difficile pour ceux qui pensent autrement de se mettre à l'abri de l'opinion diffusée, grâce à une perception sélective. De ce fait, l'autre conception prend le caractère d'un point de vue de minorité, déviant du point de vue général. Etant donné que, pour des raisons psychologiques, la plupart des gens évitent de formuler des points de vue minoritaires, cette autre conception est refoulée dans la "spirale du silence" (*spiral of silence*). C'est ainsi qu'après quelque temps il en résulte une "opinion publique", c'est-à-dire une opinion que l'on peut émettre en public sans s'exposer à des critiques ou à des questions ennuyeuses. Le jugement transmis par les mass media devient une "opinion chic".

D'après les idées de Noelle-Neumann, la diffusion des informations relatives à la criminalité peut influencer les attitudes publiques, lorsque ces informations remplissent certaines conditions qualitatives et quantitatives. La diffusion des informations par les mass media doit d'abord être dans une grande mesure concordante : la télévision et les journaux populaires doivent diffuser toujours les mêmes perceptions et évaluations stéréotypées sur le thème de la criminalité. La deuxième condition est de nature quantitative : les *messages* stéréotypés doivent être diffusés à une très haute fréquence et être reçus par un très grand public. Nous allons, dans le présent article, voir à la lumière des résultats d'une enquête exploratoire, si ces deux conditions sont remplies. Nous nous arrêterons d'abord au contenu des informations diffusées par les media en ce qui concerne la criminalité. Puis nous étudierons la diffusion de ces messages auprès de la population. Nous analyserons en particulier les différentes perceptions des informations des media relatives à la criminalité par les divers groupes de la population. Enfin l'on examinera si les groupes de la population qui montrent le plus de peur du crime ou de préoccupation politique à l'égard de la criminalité sont plus exposés que d'autres groupes de la population aux informations des media sur la criminalité.

II. But de l'enquête

L'enquête avait pour but de définir le contenu et la portée des messages diffusés par les media au sujet de la délinquance. Le W.O.D.C. * a déjà procédé à une étude d'envergure des comptes rendus

* Centre de Recherche Scientifique et de Documentation du Ministère de la Justice à La Haye.

de la délinquance dans la presse quotidienne néerlandaise pendant la période 1965-1975 ¹⁰. L'on n'a donc procédé dans la présente enquête qu'à une analyse sommaire du contenu des articles ayant trait à la délinquance qui ont paru dans deux journaux nationaux pendant la période du 23 août au 4 septembre 1975. Au cours de cette même période, l'on a procédé à une enquête orale sur un échantillon aléatoire de la population néerlandaise se composant de 4408 personnes ¹¹. Dans le cadre de cette enquête, on a successivement demandé si, au cours de la journée précédant l'enquête, les personnes avaient lu le journal, écouté la radio ou regardé la télévision. On a demandé ensuite à ceux qui s'étaient servis de ces media si en conséquence ils avaient eu une conversation avec quelqu'un. On a demandé aux personnes qui avaient eu une conversation provoquée par les media, avec qui avait eu lieu cette conversation et quel en était le thème. Pour cette dernière question l'on n'a pas présenté à la personne interrogée de catégories de réponses. Aux personnes qui ont dit qu'elles avaient eu une conversation sur la délinquance, on a demandé quelques détails supplémentaires sur cette conversation, tels que le type de délit qui a fait l'objet de la conversation et la durée de celle-ci. Pour finir on a posé une question sur la perception du risque personnel d'être victime d'un délit. On savait, grâce à une enquête précédente du W.O.D.C., que ce dernier élément est un signe indicatif de la peur du crime.

Pour l'élaboration du schéma d'enquête, on a pris pour point de départ la conception selon laquelle, dans les enquêtes sociologiques, on doit rassembler autant d'informations que possible sur la *conduite* des personnes interrogées eu égard aux questions posées. La valeur méthodique des questions sur la conduite effective est à nouveau apparue clairement dans une étude récente de l'auteur sur la valeur de prédiction d'une question, dans le cadre d'une enquête sur la façon de réagir aux visiteurs nocturnes ¹². La plupart des personnes interrogées qui ont dit ne pas ouvrir la porte le soir à des étrangers semblaient ne pas faire autre chose que ce qu'avaient prévu les critiques des enquêtes normalisées, et vice versa. Un grand avantage des questions posées dans le cadre d'une enquête quant à la conduite et à l'expérience effectives est que les réponses à ces questions sont un bon point de départ pour des questions ayant trait aux attitudes et aux opinions. De telles questions quant aux opinions sont en effet posées après avoir rappelé un contexte social dans lequel les attitudes et les opinions données se seront manifestées. Citons comme exemple les expériences concrètes en ce qui concerne la police dans des enquêtes sur les opinions quant à la police ¹³.

On n'a pas, dans la présente enquête, demandé aux personnes interrogées leur opinion sur la diffusion par les mass media des informations relatives à la criminalité, comme c'est le cas dans les recherches

normalisées sur la victimisation faites par le *Bureau of the Census* aux Etats-Unis ¹⁴. Au lieu de cela, on s'est livré à une analyse du contenu des journaux qui ont paru pendant la période de l'enquête et en même temps on a posé aux personnes interrogées un certain nombre de questions simples sur *l'utilisation effective* des mass media, avec une seule question correspondante sur leur opinion.

III. Résultats généraux

III.1. Le contenu des informations diffusées par les media

On s'est livré à une analyse sommaire du contenu des articles qui ont paru dans respectivement le plus grand journal néerlandais du matin (*De Telegraaf*) et dans le journal destiné à l'élite (*N.R.C./Handelsblad*, associé avec *Le Monde*). On savait, par une précédente enquête, que ces deux journaux constituent, en ce qui concerne l'espace rédactionnel qu'ils consacrent aux informations concernant la délinquance sur le plan national, les deux extrêmes. Le Tableau I récapitule le nombre d'articles sur la délinquance ou sur des jugements qui ont paru dans les dix numéros de ces deux journaux qui ont fait l'objet de l'enquête.

Il ressort du Tableau I que le plus grand journal du matin des Pays-Bas publie six fois plus d'articles donnant des informations sur les délits que le journal de l'élite *N.R.C.*. Cependant ce dernier journal publie plus d'articles sur les procès criminels de l'étranger. Mais, en fait, il s'agissait d'articles sur la politique étrangère (par exemple le procès contre Papadopoulos).

Il ressort en outre de ce tableau que le journal du matin donne surtout des informations de nature policière et proportionnellement beaucoup moins d'informations sur les procès criminels et analogues. De tous les articles sur la délinquance et la justice, 27% traitaient de cas de meurtre ou d'homicide. Au cours de la période de l'enquête, dans aucun des deux journaux n'a été publié un article qui expose des formes déterminées de criminalité dans la société néerlandaise. Tous les articles sur la délinquance aux Pays-Bas traitaient d'incidents et non de phénomènes généraux.

Le résultat de cette mini-enquête a été conforme aux résultats des précédentes études sur la délinquance dans les journaux néerlandais ¹⁵. Il est apparu à la lumière de ces études que, au cours de la période 1965-1975, le journal du matin *De Telegraaf* a consacré 3,9% de l'espace rédactionnel à des articles sur les délits et les jugements aux Pays-Bas, et *N.R.C.*, 1,4% seulement. Il ressort en outre de ces études que 62% des articles consacrés à la délinquance dans la presse quotidienne néerlandaise reproduisaient des informations de nature policière sur des méfaits commis récemment. L'espace rédactionnel qui était

Tableau I : Nombre d'articles sur la criminalité ou sur des jugements parus dans les numéros du 23 août au 4 septembre 1975 de deux journaux nationaux des Pays-Bas.

	"Quality paper" "N.C.R."	Journal populaire "De Telegraf"
<u>Informations nationales</u>		
Délits	7	85
Arrestations (également descentes de police, poursuites policières)	5	16
Tribunaux pénaux (également délits, comptes rendus de jugements, sentences des tribunaux)	6	19
Tribunaux civils (également comptes rendus de jugements, sentences des tribunaux, affaires en instance)	4	8
	22	128
<u>Informations internationales</u>		
Délits à l'étranger	25	24
Arrestations à l'étranger	12	7
Tribunaux pénaux	22	7
TOTAL	81	166

consacré aux informations de nature policière traitaient, pour 31 %, des délits de violence contre des personnes, alors que ceux-ci ne constituaient, pour la période 1965-1975, que 4% de la criminalité dont avait eu connaissance la police. Ces résultats d'enquête permettent de conclure que les informations relatives à la criminalité que diffusent les quotidiens se composent principalement de données empruntées à la police et concernant les graves délits de violence commis récemment.

Dans l'étude plus générale, on s'est efforcé de définir les caractéristiques complémentaires du contenu des divers articles concernant les crimes. Mais cette analyse plus raffinée du contenu n'a fourni que des résultats presque exclusivement négatifs. La plupart des catégories de délits reprises dans le schéma d'analyse n'apparaissent que très sporadi-

quement. C'est ainsi qu'apparaissent dans 4% seulement des articles sur les délits ou sur les affaires judiciaires des remarques à caractère général sur certaines catégories de délits ou d'auteurs de délits. L'enquête de Roshier¹⁶ relative au contenu des comptes rendus de délits dans la presse quotidienne anglaise au cours de la dernière décennie a également montré que, d'une façon générale, les articles comportent très peu d'opinions explicites. Dans les quotidiens de langue française, les informations policières sont classées dans la rubrique des "faits divers". Cette dénomination montre déjà que les comptes rendus policiers sont orientés vers les incidents. Il ressort d'analyses du contenu des comptes rendus des tribunaux dans la presse française que ces comptes rendus sont très superficiels et anecdotiques dans les quotidiens les plus conservateurs¹⁷. Dans son livre sur les comptes rendus de délits dans les journaux anglais entre 1965 et 1975, Chibnall aboutit à une conclusion un peu différente. Selon lui, au cours de cette période, les journaux ont diffusé dans leurs articles sur la criminalité un message explicitement formateur d'opinion, à savoir "la crise de la loi et de l'ordre" (*Law and Order crisis*). Chibnall démontre que, dans beaucoup d'articles de journal sur la criminalité, la criminalité délinquante habituelle et le terrorisme politique sont présentés comme des symptômes d'une anarchie croissante dans la société anglaise. Il ne fait pas de doute que, au cours des dix dernières années, l'on constate une tendance politique analogue dans les articles sur la délinquance des autres journaux des pays occidentaux. Pourtant il ressort des études plus systématiques de Roshier, Robert et Moreau et de nous-même, dans le cadre desquelles ont été analysés des échantillons des éditions de journaux représentatifs, que les articles de journaux concernant les délits et donnant une interprétation politique explicite du phénomène criminalité sont l'exception.

Il nous paraît nécessaire, pour élaborer une théorie sur l'influence des mass media dans ce domaine, de partir des caractéristiques structurelles. La grande caractéristique structurelle est la sélectivité des articles en ce qui concerne le type de délits. Les graves délits de violence sont nettement sur-représentés. L'on ne mentionne que rarement les délits d'affaires et les délits de la circulation. Enfin, il y a lieu de relever que ce sont surtout les journaux populaires qui consacrent une grande partie de leur espace rédactionnel à cette diffusion d'informations superficielles sur des crimes contre la vie commis récemment. En Allemagne on a publié récemment quelques études sur le contenu de la diffusion par la télévision d'informations relatives à la criminalité¹⁸. Les films policiers à la télévision traitent en général d'actes de violence graves. Les scénarios suggèrent que les causes de ces actes sont la personnalité méchante et/ou pathologique de l'auteur du délit. Même dans les programmes autres que de fiction relatifs à la criminalité, on porte

généralement peu d'attention aux causes sociales de la criminalité. Les documentaires sur le crime qui sont parfois diffusés sur ce qu'on appelle la troisième chaîne de la télévision allemande forment une exception. Les programmes de cette troisième chaîne sont presque exclusivement vus par une petite minorité de spectateurs ayant un haut niveau d'instruction. Pour la grande masse des téléspectateurs, le phénomène criminalité est présenté à la télévision comme un ensemble de manifestations violentes extrêmes de la part d'individus anormaux.

En résumé, l'on peut conclure que le phénomène criminalité est présenté par la presse quotidienne et par la télévision comme un enchaînement d'actes violents extrêmes. Les journaux donnent peu d'informations sur le contexte social et sur la psycho-dynamique de ces délits. Le rôle des victimes reste par exemple le plus souvent dans l'ombre. Le lecteur peut donc en conséquence facilement penser que tout le monde peut être victime de tels délits. De plus, les films policiers diffusés par la télévision suggèrent que la cause de ces délits doit être recherchée dans la personnalité maligne ou délinquante de l'auteur. En outre, ces films suggèrent qu'une police non bureaucratique est le seul remède adéquat contre le fléau de la violence criminelle. La diffusion par les mass media des informations relatives à la criminalité montre ainsi à notre avis les caractéristiques appelées par Noelle-Neumann "concordance" et "accumulation". En particulier, les journaux et les chaînes de télévision qui s'adressent à un grand public présentent le phénomène criminalité de façon systématiquement stéréotypée. L'accumulation de ces informations est actuellement plus grande qu'il y a vingt ans par exemple, du fait de l'apparition de la télévision et de l'accroissement du nombre d'articles sur les actes de violence dans la presse quotidienne depuis 1965¹⁹.

III.2. Influence des informations concernant des délits, diffusées par les media

Il ressort des analyses du contenu des articles et des programmes consacrés au crime que les mass media informent le public de façon stéréotypée quant à ce phénomène social. Ce fait ne donne toutefois aucune indication sur l'influence de ces informations stéréotypées. L'influence des films policiers à la télévision se passe de commentaires. Comme l'on sait, cette influence est très forte, du fait que ces films représentent une part importante du temps d'émission. Les articles des journaux concernant les crimes sont-ils régulièrement lus ? Il ressort de notre enquête que seules 5,9% des personnes interrogées ne lisent jamais un journal et que les articles relatifs aux crimes, de même que les articles relatifs aux accidents (mortels) de la circulation font partie des catégories d'articles les plus lues. Plus de soixante pour cent des lecteurs

de journaux aux Pays-Bas lisent toujours, ou du moins régulièrement, les articles de journal relatifs au crime. Nous avons indiqué par un graphique (Figure 1) quels pourcentages de lecteurs ne lisent jamais ou lisent rarement, de temps à autre, régulièrement ou toujours les articles du journal touchant à certains sujets.

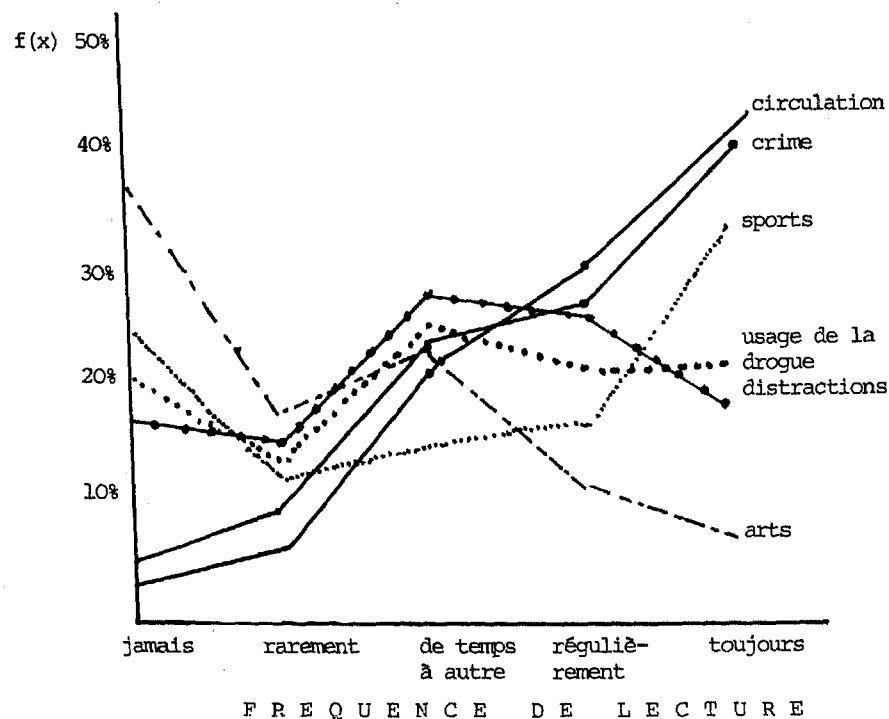


Figure 1 : Fréquence selon laquelle les lecteurs de journaux néerlandais lisent les sujets suivants : accidents de la circulation, crime, arts, sports, distractions, et usage de la drogue (N = 4194).

Il ressort de la Figure 1 que les articles relatifs au crime sont toujours lus par une forte proportion de lecteurs et ne sont que rarement ou jamais lus par une très faible proportion de lecteurs. Le résultat de l'enquête est conforme au résultat de l'étude des marchés faite aux Pays-Bas pour la presse quotidienne.

Dans le cadre de l'enquête on a demandé aux personnes interrogées si elles avaient lu un journal, écouté la radio ou regardé la télévision le jour précédant l'enquête. On a ensuite demandé aux usagers de ces media s'ils avaient, en conséquence, eu une conversation avec quelqu'un et, dans l'affirmative, sur quoi avait porté cette conver-

sation. Chacune des personnes interrogées pouvait mentionner au maximum trois conversations.

On a indiqué au Tableau II combien de conversations ont eues, sur certains sujets, les personnes interrogées, sous l'influence des trois mass media.

Tableau II : Nombre de conversations qu'ont eues les personnes interrogées, le jour précédant l'enquête, sous l'influence des divers moyens d'information, par sujet (N = 4408).

SUJET	moyens d'information			TOTAL
	journaux	T.V.	radio	
1. Finances-économie	208 (14,2)	28 (2,9)	28 (7,1)	264 (9,3%)
2. Crime	258 (17,6)	23 (2,4)	18 (4,5)	299 (10,6%)
3. Politique	370 (25,5)	155 (16,0)	81 (20,5)	606 (21,4%)
4. Sports	208 (14,2)	191 (19,7)	63 (15,9)	462 (16,3%)
5. Distractions	20 (1,4)	386 (39,8)	84 (21,3)	490 (17,3%)
6. Autres sujets	144 (9,8)	56 (5,8)	33 (8,4)	233 (8,3%)
7. Non classées	256 (17,5)	130 (13,4)	88 (22,3)	474 (16,8%)
TOTAL	1'464 (100,0%)	969 (100,0%)	395 (100,0%)	2'828 (100,0%)

Il ressort du Tableau II que 10% de toutes les conversations qui ont eu lieu sous l'influence des moyens d'information traitaient de la criminalité. Ce sont des articles de journaux qui ont été à l'origine de la majorité des conversations sur le crime. D'une façon générale l'on peut dire que la lecture d'un article de journal est plus souvent la cause d'une conversation que ne le sont les programmes de télévision ou de radio. La raison pourrait en être que souvent les gens regardent ensemble la télévision ou écoutent ensemble la radio, de sorte que la transmission des informations aux membres de la famille est superflue. Le fait que les films policiers n'ont fait l'objet que d'un petit nombre de conversations ne permet toutefois pas de conclure que ces films n'ont pas d'influence sur la formation des opinions relatives à la criminalité. Cette donnée indique néanmoins que cette influence est probablement indirecte. La formation de l'opinion se produit vraisemblablement en grande partie sur la base de la propagation orale des informations des journaux. Les exemples donnés à la télévision témoignent de la "justesse" de certaines perceptions et de certaines opinions et ajoutent à cela la notion que la répression policière est en principe efficace.

Une grande partie des conversations suscitées par les journaux portent sur le crime. Les articles de journaux sur le crime sont donc,

manifestement, très lus et encore très discutés. Il est intéressant à cet égard d'examiner le rapport entre la proportion d'articles sur le crime dans les articles de journaux et la proportion de conversations sur le crime dans les conversations provoquées par les journaux. Au tableau III nous avons comparé la répartition des articles en sept catégories principales et la répartition des conversations s'inscrivant dans ces sept catégories. Dans le même Tableau, nous avons également indiqué quels pourcentages de lecteurs lisent toujours ou régulièrement les articles sur ces sujets.

Tableau III : Contenu du journal par sujet; contenu des conversations provoquées par le journal, par sujet; pourcentage de lecteurs des divers sujets.

	Répartition du contenu du journal, en %	Répartition des sujets de conversation provoqués par le journal, en %	pourcentage de la population qui lit toujours ou régulièrement dans le journal des sujets déterminés
Accidents de la circulation	5,7 %	6,2 %	69 %
Arts	5,9 %	0,8 %	20 %
Crime	6,9 %	17,6 %	64 %
Sports	17,3 %	14,2 %	47 %
Distractions	2,6 %	1,4 %	41 %
Chômage (fin et économique)	19,8 %	14,2 %	66 %
Politique	21,3 %	25,5 %	42 %
Divers	16,3 %	10,0 %	—
Non classés	9,9 %	17,5 %	—
	3'591 (100%)	1'464 (100%)	4'194

Il ressort de la deuxième colonne du Tableau III que, après les articles sur la politique, les articles sur le crime sont la rubrique de journal qui provoque le plus de conversations. 25,5% des conversations découlant de la lecture d'un journal traitaient de politique, et 17,6% de criminalité. Et pourtant la proportion d'articles sur le crime dans l'espace rédactionnel est sensiblement inférieure à celle des articles sur la politique, comme cela ressort de la première colonne (respectivement

6,9% et 21,3%). L'étude de ce Tableau III apprend donc que l'article moyen sur le crime conduit plus souvent à une conversation que l'article moyen sur la politique, les sports, le chômage, les arts, les accidents de la circulation ou tout autre sujet. L'explication peut en être trouvée, en partie, dans la fréquence de lecture, en moyenne très élevée, des articles sur le crime. Cette fréquence de lecture ne fournit toutefois pas une explication complète du grand nombre de conversations suscitées par un article sur le crime. La fréquence de lecture des articles ayant trait aux accidents de la circulation et au chômage est aussi élevée mais entraîne (beaucoup) moins souvent des conversations. Manifestement la lecture d'un article sur la criminalité provoque plus souvent une conversation que la lecture des autres types d'articles.

Selon les personnes interrogées, les conversations menées par elles à la suite de la lecture d'un journal au sujet de la criminalité avaient, la plupart du temps, un caractère très sérieux. Plus de la moitié des personnes interrogées considéraient la conversation comme sérieuse ou très sérieuse.

Ce résultat n'est pas étonnant lorsqu'on sait que la majorité de ces conversations avaient eu pour sujet des cas de meurtre ou d'assassinat commis récemment.

L'analyse du contenu des journaux qui ont paru au cours de la période correspondant à l'enquête a fait ressortir que 27% des articles relatifs au crime traitaient d'atteintes à la vie des gens. Dans l'ensemble des articles relatifs au crime, les articles portant sur les meurtres ou les assassinats occupent donc une place tout à fait à part, du fait que, manifestement, ce sont souvent ces articles qui ont provoqué des conversations. Les comptes rendus policiers des délits contre la vie semblent être, parmi les articles paraissant dans les journaux, ceux qui engendrent le plus de discussions.

Pour résumer, nous concluons que l'influence des informations diffusées par les media sur le crime est extrêmement importante. Les films policiers sont suivis par un grand nombre de téléspectateurs. Les articles de journaux traitant de la criminalité font partie de ce qui est le plus lu dans le journal. En outre, il n'existe aucune autre catégorie d'articles que les articles sur le crime qui, en moyenne, soit si souvent à l'origine de conversations. Cela paraît *a fortiori* s'appliquer aux articles ayant trait à des atteintes à la vie des gens. Les informations sur la criminalité diffusées par les media présentent à la population une image très simpliste et très stéréotypée de ce phénomène social complexe. Ces informations, dans lesquelles on perçoit une forte concordance, ont une influence qui dépasse de beaucoup l'influence des informations ayant trait à d'autres sujets. Sur la base de ces données nous concluons, avec un renvoi aux conceptions de Noelle-Neumann quant à l'influence des

mass media, que la thèse de Klapper — à savoir que les mass media sont plutôt des *miroirs* que des *moules* des opinions existantes — est peu acceptable en ce qui concerne les informations sur le crime diffusées par les media. Pratiquement aucun citoyen ne peut se soustraire à l'observation de l'image stéréotypée et simpliste de la criminalité que donnent les mass media.

III.3. Différence d'exposition des divers groupes de la population aux informations sur le crime diffusées par les media

Nous avons indiqué à la Figure 1 qu'environ 60% des lecteurs de journaux des Pays-Bas déclarent lire toujours ou régulièrement les articles ayant trait au crime. Il ressort d'analyses plus poussées que, à cet égard, les divers groupes de la population se distinguent peu. Les femmes lisent les articles sur le crime aussi régulièrement que les hommes. L'on peut en dire autant des différents groupes d'âge et des différentes classes sociales ²⁰.

Par elles-mêmes, les données relatives à la fréquence à laquelle les gens lisent les articles ayant trait à des sujets déterminés ne fournissent encore que peu d'indications sur la fonction qu'ils remplissent pour les lecteurs. Cette fonction dépend tout d'abord beaucoup des habitudes générales de lecture des intéressés. Pour les personnes qui "épluchent" quotidiennement tout le journal, la lecture régulière des informations relatives au crime a vraisemblablement moins de signification que pour les personnes qui lisent presque exclusivement les articles ayant trait au crime.

La fréquence avec laquelle les divers groupes de la population lisent les articles traitant de sujets tels que la politique, les sports et la situation économique diverge très nettement. Les femmes lisent notablement moins souvent ce genre d'articles que les hommes. Un nombre relativement grand de femmes se limite à la lecture d'articles ayant trait aux distractions, au crime et aux accidents de la circulation. Les habitudes de lecture des différentes classes d'âge divergent également sensiblement. Les personnes âgées lisent moins souvent les articles ayant trait aux sports, à la sexualité, à la pollution de l'environnement, à l'usage de la drogue et à la situation économique. Leur sujet favori est la religion. Mais, comme déjà dit, les personnes âgées portent aux articles sur le crime le même intérêt que les jeunes.

Beaucoup de personnes ayant un faible niveau d'instruction lisent le journal, comme le montrent les résultats, également de façon très sélective. Ces personnes lisent souvent peu d'articles sur les sujets financiers ou économiques, la politique, les arts, les sciences et les techniques. Un nombre relativement grand de lecteurs peu instruits se limite, dans la lecture des journaux, aux articles relatifs aux sports, aux

distractions, à la sexualité et au crime. De même que la catégorie des lectrices, ils sont évidemment enclins à laisser de côté les articles un peu plus "difficiles".

Il ressort de ce tour d'horizon des habitudes de lecture de la population que les femmes, les personnes âgées et les personnes ayant un faible niveau d'instruction lisent les articles sur le crime à peu près aussi souvent que les autres groupes de la population. Cependant les trois groupes de population précités sont manifestement des lecteurs moins réguliers des articles sur divers autres sujets ²¹. Ce fait amène à supposer que pour eux la lecture des articles sur le crime a plus de signification que pour les autres catégories de lecteurs. Dans quelle mesure ressort-il des conversations qu'ont eues les différents groupes de la population sous l'influence du journal que les femmes, les personnes âgées et les personnes ayant un faible niveau d'instruction lisent effectivement de façon plus intensive les articles sur le crime ? Pour pouvoir le déterminer nous avons examiné pour chacun des groupes de la population de quels sujets traitaient les conversations suscitées par les journaux. Les résultats de cette étude sont indiqués au Tableau IV.

Tableau IV : Répartition des conversations suscitées par les journaux dans les différents groupes de la population, par sujet.

Caractéristiques sociologiques	Finances et Economie	Crime	Politique	Sports	Nombre total de conversations
SEXE					
Hommes	15,6	13,3	26,9	17,9	692 (100 %)
femmes	12,4	21,2	24,5	10,8	723 (100 %)
CATEGORIE D'AGE					
18-24 ans	13,0	14,6	22,0	14,6	123 (100 %)
25-34 ans	15,0	17,6	23,8	16,3	374 (100 %)
35-49 ans	15,7	15,9	27,3	14,6	479 (100 %)
50-69 ans	12,9	19,1	25,6	13,2	371 (100 %)
plus de 60 ans	5,2	19,5	27,3	3,9	77 (100 %)
CAISSE SOCIALE					
Niveau d'instruction élevé	17,8	10,1	31,2	14,9	404 (100 %)
Faible niveau d'instruction	13,3	17,4	23,9	15,9	1'068 (100 %)

Il ressort du Tableau IV que pour les femmes et pour les personnes âgées de plus de 50 ans, les conversations sur le crime représentent une grande partie des conversations suscitées par les journaux. Nous consta-

tons également que ces groupes parlent moins souvent d'articles sur les sports ou sur la situation économique. On compare également au Tableau IV les conversations des personnes ayant en moyenne un niveau d'instruction élevé et lisant deux journaux nationaux de qualité (*quality papers*), *N.C.R.* et *De Volkskrant*, aux conversations des personnes ayant en moyenne un niveau d'instruction plus faible et lisant la presse quotidienne locale. Il ressort de cette comparaison que les conversations des lecteurs des milieux sociaux plus élevés portent moins souvent sur le crime que les conversations des lecteurs ayant un niveau moyen d'instruction plus faible. Cette différence peut être en partie une conséquence du fait que les journaux plus populaires publient relativement beaucoup d'articles sur le crime. Il nous apparaît cependant possible que, étant donné les habitudes sélectives de lecture des personnes ayant un niveau d'instruction plus faible, pour une offre égale d'articles sur le crime, les lecteurs les moins instruits commencent plus souvent que les autres une conversation sur ce sujet.

Pour résumer nous concluons que les personnes âgées, les femmes et les personnes ayant un faible niveau d'instruction n'ont pas une fréquence de lecture moyenne plus grande en ce qui concerne le crime. Ces groupes de la population ne font manifestement pas preuve d'un intérêt extrême pour cette sorte de lecture. Les articles de journaux relatifs à la situation financière et économique et aux événements politiques ou culturels sont cependant moins fréquemment lus par ces groupes de la population. D'autres enquêtes sur l'utilisation des médias par les différents groupes de la population des Pays-Bas ont également permis de constater ce résultat²². En particulier les femmes âgées ayant un faible niveau d'instruction laissent souvent de côté ce type d'articles. Cela a pour conséquence que, lorsqu'elles éprouvent le besoin de bavarder avec quelqu'un au sujet des "nouvelles", elles se dirigent en quelque sorte tout naturellement vers les échos des journaux sur des meurtres commis récemment. Sur les conversations suscitées par le journal dans les groupes de la population mentionnés ci-avant, un nombre relativement grand ont trait au crime. Cet intérêt pour "le meurtre et l'assassinat" ne provient cependant pas en premier lieu de la recherche du sensationnel. C'est plutôt la conséquence du fait que les autres nouvelles sociales ne sont pas rapportées par les mass media de façon accessible à ces groupes de la population. Le fort intérêt pour le "problème du crime" dont font preuve un grand nombre de femmes, de personnes âgées et de personnes ayant un faible niveau d'instruction est, dans cette optique, une conséquence de la position défavorisée ou marginale qu'occupent au sein de la société ces groupes de la population.

IV. Discussion

Les mass media présentent systématiquement le phénomène criminalité comme une série d'actes de violence gratuits. Les messages des media présentant cette image stéréotypée ont une influence beaucoup plus forte que les autres messages diffusés par les media. Pour son information sur la criminalité, la population dépend en outre, en majeure partie, des mass media, car seule une petite minorité de la population a jamais été confrontée à des délits (graves). Ces données font que l'on peut admettre que les informations sur le crime diffusées par les media constituent une exception à la règle selon laquelle les informations diffusées par les media reflètent plutôt qu'elles ne forment les opinions publiques.

Le fait d'admettre que les perceptions et les opinions relatives au crime sont aussi formées par les informations diffusées à ce sujet par les media, permet d'expliquer pourquoi ce sont justement les groupes de la population qui ont relativement peu à faire à la criminalité qui font preuve d'une préoccupation personnelle ou politique relativement forte quant à ce sujet. L'influence des images stéréotypées données de la criminalité par les mass media est logiquement la plus forte chez les groupes de la population qui ont le moins l'occasion de confronter ces images à des expériences personnelles de la criminalité. Les jeunes gens qui habitent les grandes villes sont davantage en mesure de voir la relativité des images stéréotypées diffusées sur le crime par les mass media que, par exemple, les personnes âgées habitant la province, pour la simple raison que les premiers ont plus d'informations de première main sur les délits. Le paradoxe signalé au début du présent article — à savoir que la peur du crime et la préoccupation d'ordre politique quant au crime sont les plus fortes parmi les groupes de la population qui ont objectivement le moins à craindre du crime — semble ainsi résolu. Cette conception est confirmée de façon frappante par les résultats d'une enquête de Balwig²³ sur les perceptions et les opinions quant au crime parmi la population danoise. Dans le cadre de cette enquête l'on demandait aux gens s'ils avaient eu par le passé des conversations sur le crime. Ensuite, on leur demandait à quelle source ils avaient puisé leurs informations à ce sujet. La plupart des femmes âgées ont fait savoir que leur source était les informations données par les journaux. Il est apparu que chez les jeunes gens et chez les hommes d'âge moyen ce sont principalement des événements que les gens avaient vécus eux-mêmes, ou qu'ils avaient entendu raconter par d'autres — surtout des fonctionnaires — qui constituaient le sujet de la conversation. Ce résultat d'enquête montre donc lui aussi qu'en particulier les femmes âgées subissent l'influence du journal lorsqu'elles se forment une opinion sur le crime.

Si les vues développées ici sont justes, les personnes âgées, les femmes et les personnes peu instruites des pays où les mass media ont moins d'influence ne feront pas preuve d'une vive préoccupation personnelle ni politique à l'égard du crime. Dans ces pays, la répartition de la peur du crime sur les divers groupes de la population doit être beaucoup plus étroitement liée à l'importance des expériences personnelles de la criminalité des différents groupes. L'Espagne paraît être un pays tout indiqué pour confirmer l'exactitude de cette hypothèse. En Espagne 10% seulement de la population lit régulièrement un quotidien, et la télévision nationale est peu disposée à diffuser des films policiers violents. Il ressort d'une étude récente que, en Espagne, contrairement à ce qui se produit dans les autres pays d'Europe de l'Ouest, les sentiments d'insécurité sont les plus forts parmi les groupes de la population qui sont le plus souvent victimes, c'est-à-dire les jeunes gens ayant un niveau d'instruction élevé. Ce résultat diverge beaucoup des résultats des enquêtes menées dans d'autres pays, mais il est conforme à notre hypothèse ²⁴.

Il est souhaitable de vérifier cette théorie au moyen d'études sur les diverses cultures — par exemple sur les pays, tels que la Yougoslavie et la Norvège, où la diffusion des informations sur les délits est plus équilibrée. On peut en outre déterminer à l'intérieur des grands pays les régions où la presse locale publie relativement peu de nouvelles policières sensationnelles. Il sera ensuite possible d'examiner si la population de ces régions fait preuve d'une moins grande peur du crime. On connaît en France l'exemple d'une région où la presse locale publie peu de "faits divers" et où les sentiments d'insécurité sont en fait relativement réduits ²⁵.

Les vues développées ci-dessus sur l'influence des mass media sur la formation de l'opinion relative au crime peuvent être résumées comme suit. Les journaux populaires, de façon générale, publient sur le phénomène criminalité "juste les faits" (*just the facts*). Mais ces faits sont une sélection des délits les plus sensationnels tirés des rapports quotidiens de la police. Les journaux ne complètent qu'exceptionnellement par une analyse ou par un commentaire la diffusion des informations relatives à ces nouvelles policières. Cependant ce commentaire est fourni implicitement par les films policiers diffusés à la télévision : un grand nombre de ces films suggèrent que la cause des actes violents de délinquance réside dans la personnalité méchante et/ou pathologique du délinquant. Les films policiers suggèrent également, tacitement, que le problème du crime ne peut être résolu que grâce au travail des inspecteurs de la police. Cette accumulation de la part des media tels que les journaux et les chaînes de télévision de messages sur la criminalité qui se renforcent et se complètent les uns les autres a une influence

extraordinairement importante. Les articles sur les meurtres font partie des rubriques les plus lues et les plus discutées du journal. En particulier ces articles constituent une partie importante des nouvelles auxquelles s'intéressent de vastes groupes de personnes âgées, de femmes et d'hommes peu instruits. Ces trois groupes de la population ne manifestent pas obligatoirement un intérêt particulièrement vif pour les informations ayant trait au crime. Mais leur capacité d'absorption des informations diffusées par les media quant à d'autres phénomènes sociaux est relativement réduite, de sorte que, pour eux, les informations relatives au crime ont une plus grande signification. La position périphérique qu'occupent dans la société les personnes âgées et les femmes sans occupation en-dehors du foyer a en même temps pour conséquence que — comme cela ressort des enquêtes sur les victimes — elles sont moins souvent confrontées personnellement à la criminalité²⁶. Les groupes de la population qui assimilent le plus d'informations diffusées sur le crime par les media sont donc également les groupes qui sont le moins en mesure de vérifier ces informations diffusées par les media, à la lumière d'une éventuelle expérience personnelle et, ce faisant, de constater leur valeur relative.

Un grand nombre de femmes et de personnes âgées réagissent à la perception d'une société pleine d'actes de violence gratuits par des sentiments d'angoisse et par une attitude réservée devant la vie. C'est ainsi par exemple que les gens n'osent plus sortir dans la rue le soir (ni parfois même dans la journée) ni laisser entrer des étrangers. En conséquence, cela renforce encore la situation périphérique et isolée en particulier des personnes âgées dans les sociétés occidentales. La peur du crime est également un facteur qui fait obstacle à l'émancipation féminine, étant donné que les femmes concernées sont confinées chez elles, au sens le plus littéral du mot. Depuis longtemps le risque de délits violents sur la voie publique est présenté par les époux et par les pères comme un argument pour faire rester les femmes à la maison.

Les images que donnent les media des "actes de violence gratuits de personnes désaxées" incitent en outre de larges couches de la population à réclamer le maintien de l'ordre (*orde en recht*). Ces pressions de la population pour une plus forte répression par la justice entravent le développement d'une approche plus rationnelle et plus humaine des problèmes actuels de la criminalité. Cet appel au maintien de l'ordre, inspiré par la lecture de faits divers sensationnels, peut même conduire au rétablissement de la peine de mort. De plus le déplacement, désiré par beaucoup de personnes, de l'attention de la justice en direction de la criminalité d'affaires, qui est une forme beaucoup plus nuisible au bien-être de la société, est de ce fait rendu difficile.

Les informations des journaux relatives au crime appartiennent à la catégorie "human interest". Ces informations sont peu prises au sérieux dans la profession journalistique. Les films policiers à la télévision sont considérés comme une distraction. A première vue, l'offre de messages sur le crime par les media semble donc être apolitique. Mais les informations diffusées à ce sujet par les media pourraient bien être moins innocentes que ne le croient les experts des media, quant à leurs effets sur la formation des opinions relatives au crime. Les données dont on dispose actuellement semblent justifier largement la poursuite de l'enquête à cet égard.

J.J.M. Van Dijk
Research Institute
Ministry of Justice
Plein 2b
NL — Den Haag

REFERENCES

1. FURSTENBERG, F.F., "Public reactions to crime in the streets", *The American Scholar*, 1971, pp. 601-610; COZIJN, C., VAN DIJK, J.J.M., *Onrustgevoelens in Nederland*, La Haye, W.O.D.C., 1978; FISELIER, J.P.S., *Slachtoffers van delicten : een onderzoek naar verbogen criminaliteit*, Utrecht, Ars Aequi Libri, 1978; RHODES, R.D., *The insolvable problems of crime*, New York, John Wiley and Sons, 1977.
- 2.3. Pour un aperçu de la littérature récente sur la peur du crime, voir BAUMER, T.L. "Research on fear of crime in the United States", et VAN DIJK, J.J.M., "Public attitudes towards crime in the Netherlands", *Victimology, An international journal*, III, no 3-4; VAN DIJK, J.J.M., *L'Etendue de l'information du public et la nature de l'opinion publique en ce qui concerne la criminalité*, rapport présenté à la treizième conférence de recherches criminologiques, Strasbourg 1978.
4. LENKE, L., "Politique criminelle et opinion publique à l'égard des actes de violence", in *Violence dans la société, vol. XI. Etudes relatives à la recherche criminologique*, Strasbourg, Conseil de l'Europe, 1974. Voir aussi : JUBELIUS, W., STEIN-HILBERS, M., "Vermittlung von Informationen über Kriminalität in Massenmedien", *Mon. für Krim. und Strafrechtsreform*, 1977, LX, 3, pp. 177-185. Il ressort d'enquêtes menées aux Pays-Bas (*op. cit.*, (1)) qu'un grand nombre des femmes interrogées estiment qu'elles risquent plus de se faire violer que de se faire voler ce qui selon les résultats des enquêtes sur les victimes est faux.
5. Pour un aperçu des résultats de quelques recherches de victimisation faites en Europe de l'Ouest, voir : *Data Sources for Social Indicators of victimisation suffered by individuals*, The OECD Social Indicator Development Program special studies, nr. 3, Paris, 1976. Aux Pays-Bas le risque de victimisation des étudiants est trois fois plus élevé que celui des Néerlandais moyens de plus de 16 ans (VAN DIJK, J.J.M., STEINMETZ, C.H.D., *Criminal victimization in the Netherlands 1973/1978*, La Haye, W.O.D.C., 1979).

6. DAVIS, J.F., "Crime news in Colorado newspapers", *American journal of sociology*, 1952, VII, pp. 325-330; BIDERMAN, E.A., *Report on a pilot study in the district of Columbia on victimization and attitudes towards law enforcement*, Washington, L.E.A.A., 1967.
- Davis a constaté que les perceptions de la population quant au développement de la criminalité (sexuelle) reflètent davantage le compte rendu qui en est fait dans la presse quotidienne que le développement de la criminalité enregistré. Ce résultat n'a pas été confirmé par une étude comparable faite en Angleterre (ROSHIER, B., "The selection of crime news by the press", in COHEN, S., YOUNG, J. (eds.), *The manufacture of news*, Londres, Constable, 1973).
- Aux Etats-Unis, des études ont permis de constater un aussi faible rapport entre l'attention relative que consacrent les journaux américains à la criminalité et à la criminalité chez les jeunes, et la préoccupation relative des citoyens à cet égard (HUBBARD, J.C., "Mass media influences on public conceptions of social problems", *Social Problems*, 1976, XXIII, pp. 22-34). A notre avis, dans cette dernière étude, les attitudes relatives à la criminalité ont été mesurées de façon trop globale. Il ressort d'une récente enquête sur le flot des sentiments d'angoisse chez les personnes âgées de la ville de New York pendant l'hiver 1976, que ces sentiments sont apparus après que les mass media ont — à l'instigation de fonctionnaires de police — présenté comme thème d'information le thème "crimes against the elderly", alors que les statistiques ne permettaient de constater aucun accroissement notable de ce type de délits (FISHMAN, M., "Crime waves as ideology", *Social Problems*, 1978, XXV, pp. 531-543).
7. BALVIG, F., *Angst for Kriminalitet*, Copenhague, 1978 a constaté au Danemark un rapport nettement positif entre la fréquence à laquelle sont lus les articles de journaux, et les sentiments d'insécurité. VAN DIJK, J.J.M., cite en référence dans son rapport (*op. cit.*, (2)) trois études néerlandaises dans lesquelles on a déterminé un rapport positif entre, d'un côté, la fréquence de la lecture d'articles sur le crime et, de l'autre côté, la préoccupation personnelle et politique quant à la criminalité. Plus récemment deux groupes d'étudiants de l'Université de Leyde ont à nouveau décelé au sein de la population locale des indices prouvant l'existence de ce rapport. CONKLIN, J.E., *The impact of crime*, New York, Mc Millan, 1975, n'a constaté aux Etats-Unis aucun rapport entre la lecture des journaux en général et la peur du crime. D'après GERBER, G.L. et al., ("Television violence, profile no. 8 : The highlights", *Journal of communication*, XXVII, pp. 171-180) il existe une relation positive entre la perception de films de télévision violents et la peur du crime.
- Dans le cadre d'une enquête effectuée en Angleterre par WOBER, J.M., aucune relation statistique significative n'a été constatée ("Televised violence and paranoid perceptions, the view from Great Britain", *Public Opinion Quarterly*, 1978, pp. 310-321).
8. KLAPPER, J.T., *The effects of mass communication*, Glencoe, The Free Press, 1960.
9. NOELLE-NEUMANN, E., *Offentlichkeit als Bedrohung, Beiträge zur empirischen Kommunikationsforschung*, Freiburg i.B., Alber, 1977.
10. *Op. cit.*, (1) et (2).
11. L'Enquête avait pour but principal de recueillir des indications sur la personnalité des membres de 4500 foyers néerlandais, aux fins d'un sondage sur les personnes. Sur les 5185 foyers pris en considération, il y a eu 517 refus de collaborer, et dans 258 foyers il n'y avait fréquemment personne à la maison, de

sorte qu'au total 4408 interviews ont été faites. Etant donné que l'enquête a été effectuée auprès de personnes qui ouvraient leur porte, aux adresses sélectionnées, il s'agissait ici en fait d'un sondage de la population "de la porte ouverte". Cette circonstance a impliqué notamment une sur-représentation, dans le sondage, des maîtresses de maison, ce qui fait que certaines corrections ont dû être apportées. Ces pondérations n'ont pratiquement pas modifié les résultats, de sorte que l'on a fait les analyses ultérieures à partir des résultats non pondérés. Pour un compte rendu plus détaillé de cette enquête, voir : COHEN, A. et VAN DIJK, J.J.M., "Politieverslaggeving, koffiepraat en de angst voor misdrijven", *Tijdschrift voor Criminologie*, 1978, XX, pp. 86-100.

12. VAN DIJK, J.J.M. et NIJEMVIS-DIJKHOFF, N., "Ja zeggen, nee doen? Een onderzoek naar de overeenkomst tussen verbale attitudes en gedrag bij angstgevoelens voor criminaliteit", *Tijdschrift voor Criminologie*, 1979, XXI, pp. 257-273.
13. VAN DER ZEE-NEFKENS, A. et JUNGER-TAS, J., *The Dutch and their police*, La Haye, W.O.D.C., 1978.
14. HINDELANG, M.J., GOTTFREDSON, M.R. et GAROFALO, J., *Victims of personal crime*, Cambridge M.A., Lexington, 1978.
15. COENEN, A. et VAN DIJK, J.J.M., *Misdaadverslaggeving in Nederland, De ontwikkeling van de misdaadverslaggeving in de Nederlandse dagbladen tussen 1966 en 1974*, La Haye, W.O.D.C., 1976.
16. *Op. cit.*, (7).
17. ROBERT, P. et MOREAU, G., "La presse française et la justice pénale", *Sociologia del diritto*, 1975, II, 2, pp. 359-385.
18. SCHNEIDER, M.H.J., *L'influence des moyens de communication de masse sur l'opinion publique en matière de crime et de justice criminelle*, rapport présenté à la treizième conférence de recherches criminologiques, Strasbourg, 1978.
19. *Op. cit.*, (4) et (15).
20. *Op. cit.*, (11).
21. Selon nos interprétations l'on peut distinguer deux dimensions dans les habitudes de lecture des lecteurs de journaux. La fréquence à laquelle les personnes lisent les différents sujets qui informent plus, tels que la politique ou la situation économique, est très semblable dans un même groupe. La même chose est vraie pour les sujets un peu plus simples et plus récréatifs tels que les sports, le crime ou les distractions. Ensuite nous avons déterminé que la fréquence à laquelle ces derniers sujets sont lus par les divers groupes de la population diffère peu, alors que l'on constate par ailleurs de grandes différences entre les divers groupes de la population pour ce qui est de l'intérêt pour les sujets un peu plus difficiles et apportant plus d'informations. Pour confirmer encore ces vues d'une autre façon, grâce à des preuves empiriques, nous nous sommes livrés à une analyse des principales données relatives à la fréquence de lecture de neuf catégories de sujets tirées de l'enquête sur "les sentiments d'insécurité" (*op. cit.*, (2)). Les deux facteurs qui ont été mis en évidence ont permis ensemble d'expliquer 42,2% des variations des fréquences de lecture. L'on a fait subir à ces facteurs des rotations d'un minimum à un maximum. Les variables "finances/économie" (.76), "politique" (.74), "sciences et techniques" (.71), "arts" (.62) et "religion" (.43) ont fait apparaître une forte influence sur le premier facteur, objet de la rotation. Il est clair que ce facteur représente la section du journal "la plus difficile" et qui apporte le plus d'informations. Sur le deuxième

facteur ce sont les variables "distractions" (.71), "sports" (.64), "crime" (.59) et "mariage et sexualité" (.42) qui avaient la plus forte influence. Ce facteur également ne peut être interprété que d'une seule façon : il s'agit ici des "nourritures" plus légères auxquelles appartiennent aussi, manifestement, les articles relatifs au crime. L'on a ensuite calculé, à l'aide de la matrice des facteurs, les scores des facteurs chez les diverses personnes interrogées; puis l'on a examiné si ces scores des facteurs semblaient être en corrélation avec les variables "sexe", "âge" et "niveau professionnel". Il est apparu nettement que le facteur "articles apportant des informations" était en corrélation avec la variable "sexe" (.22; p. <.001) et avec la variable "niveau professionnel" (.26; p. <.001), mais non avec la variable "âge" (.05). Le facteur "articles récréatifs" n'a paru avoir de corrélation manifeste avec aucune des trois variables socio-démographiques (avec le "sexe" : .10; avec le "niveau professionnel" : .09; avec l' "âge" : .06). Il ressort donc encore de ces résultats que les femmes et les personnes ayant un faible niveau d'instruction se limitent souvent, en tant que lecteurs de journaux, aux articles plus simples sur le crime et autres sujets analogues, sans cependant faire preuve d'un intérêt exceptionnel pour ces sujets. Il ne ressort pas des corrélations mesurées que cela soit vrai également pour les personnes âgées, étant donné que les rapports avec la variable "âge" ne sont pas linéaires.

22. BERGSMA, F. et MOKKEN, R.J., "Belangstellingspatronen en mediaselectie", in DAUDT, H. et al., (ed.), *Selectiviteit in de massacommunicatie*, Deventer, Van Loghum Slaterns, 1971; ACKER, H., "Hoe komt het dat vrouwen minder de krant lezen dan mannen ?" in *Opzij*, octobre 1978.
23. *Op. cit.*, (7).
24. *Informe sobre la Encuesta de Victimizacion*, Estudio nr. 1-152, C.I.S., 1978.
25. PEYREFITTE, A., *Réponses à la violence*, Paris, Presses Pocket, 1977.
26. *Op. cit.*, (5). Aux Etats-Unis le risque de victimisation est relativement élevé dans les couches sociales inférieures (en particulier dans la population noire). Mais en Europe de l'Ouest il semble que le risque de victimisation soit plus élevé dans les couches sociales supérieures. En outre, pour ce qui est des personnes ayant un faible niveau d'instruction, et en particulier pour celles qui habitent la province, elles ont relativement peu de possibilités de vérifier grâce à leur expérience personnelle l'image de la criminalité que donnent les media.